



Domloup, le 14 mars 2023

Le Maire

À

Propriétaires ou locataires parcelles cadastrales

Objet : Inventaires faune et flore dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), la commune de Domloup doit dresser des inventaires de la faune et de la flore.

Les associations naturalistes suivantes : la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Bretagne Vivante et le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA), travaillent en collaboration avec la Mairie de Domloup pour réaliser les inventaires d'espèces afin d'agir en faveur de la biodiversité présente à Domloup.

Ainsi, un arrêté, que vous pouvez retrouver joint à cette lettre, a été pris pour autoriser ces inventaires sur des parcelles privées.

Sans contre-indication de votre part, des inventaires floristiques seront autorisés sur vos parcelles. En cas de désaccord, veuillez le faire savoir à biodiversite@domloup.fr ou au 0299370404.

Selon vos parcelles, les inventaires s'effectueront sur différentes périodes* :

- Avril / Mai
- Mai / Juin
- Juin / Juillet
- Juillet / Août
- Septembre / Octobre

**Une parcelle = une période d'inventaires*

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements et vous prions d'agréer nos salutations les plus distinguées.

Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

